



La participation dans la fabrique du développement local

Relier durablement la production agricole aux habitants et aux professionnels de la restauration du territoire : le projet de l'association Agri Court

Contexte et présentation du projet

Un parent d'élèves constate le manque de produits locaux à la cantine scolaire de ses enfants.

Les différentes étapes du projet

- 2009/10 : l'association « Court-Circuit » est créée par des parents, des producteurs et obtient un financement pour l'étude des freins à la consommation de produits locaux.
- 2011 : création de l'association Agri Court, outil logistique et commercial pour approvisionner en produits locaux de qualité principalement biologiques la restauration collective et des groupements de consommateurs. Embauche d'un salarié (temps partiel). Appuis politique et financier de 3 communautés de communes.
- 2012/16 : diversification de la clientèle, forte augmentation du chiffre d'affaire, amélioration du fonctionnement et des conditions matérielles de travail des salariés.
- 2015 : projet d'évolution vers une SCIC pour renforcer le partage de la gouvernance.

La participation au cours de ce projet

- Les adhérents : groupements de consommateurs, cantines scolaires, restaurants d'entreprise ou commerciaux, producteurs, assurent la gouvernance.
- Tous les maraîchers fournisseurs d'Agri Court sont invités à participer à la planification de la production (responsabilisation de tous) et à la fixation des fourchettes de prix.
- Les salariés informent, sont consultés. Ils n'ont pas de droit de vote dans l'association.
- Le coordinateur décide au quotidien du producteur qui fournira et du prix client.
- Des institutions accompagnent et soutiennent (locaux, subventions...)
- Les fournisseurs et clients non adhérents sont informés et consultés sur la qualité du service.

Résultats

- Une entreprise éthique, 6 emplois (5 ETP), l'économie agricole locale confortée.
- Une très forte augmentation de l'activité : 60 clients professionnels réguliers (en moyenne : 28 livraisons par semaine), 6 groupes d'habitants, 45 fournisseurs
- Le développement du dialogue entre acteurs agricoles et habitants du territoire.
- La création d'un service d'intérêt général de distribution en zone rurale.
- Une vie associative riche avec une forte implication des administrateurs.

Points d'intérêts

- La clarté : création de deux structures distinctes, complémentaires et alliées, Agricourt pour le commerce et la logistique, et Court Circuit pour les actions de sensibilisation.
- Association de toutes les parties prenantes de la distribution de produits alimentaires, (producteurs, consommateurs, particuliers, professionnels), travail en réseau.
- La recherche d'un prix équitable pour les producteurs et les consommateurs.

Facteurs déterminants de la réussite

- Les qualités humaines, les compétences et la crédibilité de l'initiateur du projet
- Le partage de valeurs et une volonté commune ; la transparence ; l'ancrage local
- La solidarité de tous (emprunts solidaires, délais de paiement fournisseurs)
- Le soutien politique et financier des collectivités

Thématique

Circuit court alimentaire et restauration hors domicile

Mots clés :

Participation
 Agriculture durable
 Circuit court
 Restauration collective

Territoires :

Drôme : Valence, Montélimar-Dieulefit, Vallée de la Drôme, Drôme des Collines

Coût estimé :

Investissements 2011/15 :
 45 000 €
 2016 : 35 000 €

Fonctionnement :

2013 : 135 000 €
 2015 : 150 000 € en
 2016 (prévisionnel) : 200 000 €

Financements :

Europe (LEADER)
 Etat : contrats CUI-CAE
 Région Rhône- Alpes (2 CDDRA : Vallée de la Drôme, 5eme pôle)
 IEDV - Initiative 26-07 : trésorerie
 Emprunts bancaires
 Emprunts solidaires

Pour en savoir plus, contactez :

Lydéric Motte
 Structure : Agri Court
 Courriel : lyderic@agricourt.fr
 Téléphone fixe : 09 53 25 33 73 - 09 70 20 31 22
 Téléphone portable : 06 95 83 14 31

Rédacteurs de la fiche :

Elisabeth Moy
 Geneviève Ganivet

Dernière mise à jour :

22 août 2016